



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E58219

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/02/1975  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 26/09/2003  
197 421

Raison sociale : STE COTE D'ORIENTE DE BARDAGE ET D'ETANCHEITE  
Sigle : SCOBE  
16 RUE NACHEY  
Z.A.C. DU BELVEDERE  
21240 TALANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 301769188

Téléphone : 03 80 57 15 25 Fax : 03 80 56 52 04  
Portable : 06 80 72 17 36

Siret : 301 769 188 00022

Site Internet :  
E-mail : comptabilite@scobe.fr

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4028054-001

Responsabilité légale :  
BORDY DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010953704904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010953704904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité  | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3211 | Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE | 12/09/2022           |
| 3811 | Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE                     | 12/09/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Isolation des murs par l'extérieur                               | 01/01/2021         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 12/09/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.